

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sécurité : le réseau fédéral de la chasse mobilisé pour renforcer la formation de plus de 100 000 chasseurs par an

15 juin 2021 à Issy-les-Moulineaux

Les chasseurs ne transigent pas avec la sécurité. Les Fédérations départementales des chasseurs (FDC) sont en première ligne sur cet objectif, qu'il s'agisse évidemment de la formation à l'examen du permis de chasser mais aussi de formations pour les chefs de ligne, les responsables de chasse, les organisateurs de battues...

A la demande de la FNC, cette exigence est encore montée d'un cran lors de la dernière réforme de la chasse en 2019. La FNC a souhaité inscrire dans la loi l'obligation faite à tous les chasseurs, tous les 10 ans, de suivre une « formation sécurité décennale ». Elle consiste en une remise à niveau de leurs connaissances.

Cette formation, dispensée exclusivement par les Fédérations départementales des chasseurs commence, malgré les difficultés liées à la crise sanitaire, en présentiel ou en distanciel. Le réseau fédéral de la chasse est pleinement mobilisé pour renforcer la formation de plus de 100 000 chasseurs par an. Le contenu pédagogique est identique pour toute la France et a été défini par la FNC avec l'avis de l'Office Français de la Biodiversité.

Cette remise à niveau obligatoire prend la forme d'apports théoriques mais aussi de mises en situation par des vidéos reconstituant des faits réels. Elle se compose de 4 modules et se déroule sur environ 3 h 30. Il convient de réussir chaque module pour obtenir son attestation à l'issue de cette formation.

Peu de pratiques dites « de loisirs », peuvent se prévaloir d'un tel dispositif qui témoigne du sens des responsabilités des chasseurs et de leur implication pour limiter les accidents. Ainsi, tout au long de sa vie, le chasseur sera sensibilisé et formé à cet enjeu majeur qu'est la sécurité à la chasse.

Pour Willy Schraen, président de la FNC : « la sécurité à la chasse est de la responsabilité de tous mais elle est aussi individuelle. Chacun d'entre nous, par son comportement, est responsable de l'image qu'il donne de la chasse. Alors qu'un chasseur chasse une trentaine de jours annuellement, on dénombre en moyenne, le décès accidentel d'une personne « non-chasseur » par an. Bien sûr, un mort à la chasse est toujours un mort de trop. Les 94

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fédérations départementales agissent au service des chasseurs pour leur sécurité et celle des autres usagers de la nature. Elles sont le maillon essentiel de la réussite de cette ambition. Déjà, leur implication et celle des chasseurs ont permis de diminuer de 71 % les accidents mortels en 20 ans. Les commissions « Sécurité » récemment instaurées au sein des FDC, sont un levier supplémentaire dans la lutte contre les accidents ».

A propos de la Fédération Nationale des Chasseurs

La Fédération Nationale des Chasseurs, association agréée au titre de la protection de l'environnement, est chargée d'assurer la promotion et la défense de la chasse, ainsi que la représentation des intérêts cynégétiques auprès des instances nationales et européennes. Elle assure la représentation des fédérations départementales et régionales des chasseurs au niveau national, et la coordination de leurs actions (en faveur de la biodiversité, gestion des dégâts de grand gibier aux cultures, sécurité, éducation à la nature ...). La chasse rassemble en France près de 5 millions de personnes dont 1,03 million de pratiquants annuels. Avec près de 70 000 associations de chasse, 94 fédérations départementales et 13 fédérations régionales, la chasse constitue l'un des réseaux ruraux les plus organisés de France. En savoir plus : <http://chasseurdefrance.com/> @ChasseursFrance

